



<http://loc.francoolympique.com>

2018/2019

ENVIE de SPORT...

Aide à la Pratique SP * R TIVE

* Possibilité d'aide financière sous condition de ressources



<http://loc.francoolympique.com>

2018/2019

ENVIE de SPORT...

Aide à la Pratique SP * R TIVE

* Possibilité d'aide financière sous condition de ressources



**Vous voulez pratiquer une activité physique dans un club ?
Laissez-vous tenter.**

La DDCSPP du Lot, Le CDOS du Lot, le Conseil Départemental, les Villes de Cahors, Figeac, Gourdon, Le Vigan et de Pradines le Grand Cahors, le Grand Figeac, Cauvaldor, CC Cazals Salviac, CC du Quercy Blanc, La vallée du Lot et du Vignoble et le Pays de Lalbenque Limogne, La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la MGEN, le Crédit Agricole, la Maif, Enedis, Entreprise Pivaudran, la Quercynoise, les Opticiens Mutualistes, vous proposent une aide financière à la pratique sportive pour la saison 2018/2019 sous les conditions suivantes :

- Prise en charge de **70%** dans la limite de 90 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500 €.
- Prise en charge de **50%** dans la limite de 70 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Pour plus de renseignements :

Office Municipal du Sport

Mairie de Gourdon
Place Saint-Pierre BP 30017
46300 Gourdon
05 65 27 01 17

Centre Communal d'action sociale

Mairie du Vigan
46300 LE Vigan
Téléphone : 05 65 41 12 46

**Vous voulez pratiquer une activité physique dans un club ?
Laissez-vous tenter.**

La DDCSPP du Lot, Le CDOS du Lot, le Conseil Départemental, les Villes de Cahors, Figeac, Gourdon, Le Vigan et de Pradines le Grand Cahors, le Grand Figeac, Cauvaldor, CC Cazals Salviac, CC du Quercy Blanc, La vallée du Lot et du Vignoble et le Pays de Lalbenque Limogne, La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la MGEN, le Crédit Agricole, la Maif, Enedis, Entreprise Pivaudran, la Quercynoise, les Opticiens Mutualistes, vous proposent une aide financière à la pratique sportive pour la saison 2018/2019 sous les conditions suivantes :

- Prise en charge de **70%** dans la limite de 90 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500 €.
- Prise en charge de **50%** dans la limite de 70 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Pour plus de renseignements :

Office Municipal du Sport

Mairie de Gourdon
Place Saint-Pierre BP 30017
46300 Gourdon
05 65 27 01 17

Centre Communal d'action sociale

Mairie du Vigan
46300 LE Vigan
Téléphone : 05 65 41 12 46